



„Collège doctoral franco-allemand soutenu par l’UFA.
Von der DFH gefördertes deutsch-französisches Doktorandenkolleg.“



UNIVERSITÄT
LEIPZIG



PSL 



Frankreichzentrum
Graduate School Global and Area Studies
Research Centre Global Dynamics

Appel à candidatures

Collège doctoral franco-allemand

Date limite : 25 mai 2024

Transferts culturels – Contributions à une histoire transnationale et transrégionale des mondes modernes et contemporains

Kulturtransfers – Beiträge zu einer transnationalen und transregionalen Geschichte der Moderne und der Gegenwart

Une coopération entre l’ENS-PSL — École doctorale 540 : Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales — et l’université de Leipzig (Centre d’études sur la France et la Francophonie, Graduate School Global and Area Studies) soutenue par l’Université franco-allemande (01.01.2023 – 31.12.2026)

Depuis de nombreuses années, l’École Normale Supérieure et l’université de Leipzig entretiennent une intense coopération scientifique autour de l’étude des transferts culturels et de l’histoire transnationale. Grâce au soutien de l’Université franco-allemande, une nouvelle étape de cette collaboration vient d’être franchie avec l’ouverture en 2023 d’un collège doctoral franco-allemand porté conjointement par l’école doctorale Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (ED 540) de l’ENS-PSL et par l’école doctorale interdisciplinaire Graduate School Global and Area Studies (GSGAS) de l’université de Leipzig en lien avec le Centre d’études sur la France et la Francophonie (<https://recentglobe.uni-leipzig.de/en/graduate-school>).

1. Profil scientifique du collège doctoral

L'étude des transferts culturels née dans le cadre franco-allemand a profondément bouleversé la compréhension des phénomènes d'imitation, d'interaction et de transformation dans le champ des sciences humaines.

Cette approche, qui s'est tout d'abord développée à Paris, a rapidement rencontré un écho dans la communauté scientifique internationale en raison de la compréhension renouvelée des relations culturelles franco-allemandes qu'elle proposait. Conçus à l'origine dans ce cadre bilatéral, les transferts culturels se sont progressivement élargis, s'ouvrant à des objets de plus en plus diversifiés et couvrant des aires géographiques toujours plus vastes et lointaines. C'est ainsi que les transferts culturels ont tout naturellement croisé sur leur chemin les préoccupations de l'histoire transnationale à laquelle ils ont apporté une contribution décisive en mettant en évidence que le principal moteur du développement social à l'échelle mondiale ne résidait pas tant dans les *tensions internes* d'une société, que dans les *interactions* à l'œuvre *entre* les sociétés.

Procéder à des études de transferts culturels ne consiste pas seulement à dresser une cartographie des flux matériels et immatériels d'individus, d'objets, d'idées, de modèles culturels, etc., mais à expliquer comment les sociétés se construisent par des emprunts auxquels elles font subir des transformations en fonction de leurs organisations et intérêts propres. Cette conception des interactions sociales a contribué de façon majeure à remettre en cause les nationalismes méthodologiques.

S'inscrivant dans cette continuité scientifique et intellectuelle, le collège doctoral est ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales en cohérence forte avec le programme scientifique de l'ED 540 et de la Graduate School Global and Area Studies (Leipzig). Son objectif est de proposer aujourd'hui à de jeunes chercheurs de poursuivre le dialogue franco-allemand sur les apports, les méthodes, les articulations entre les transferts culturels et l'histoire transnationale.

2. Formation

Le collège doctoral propose un programme de formation bilatéral au sein de l'ED 540 et de la Graduate School Global and Area Studies. Sa spécificité réside dans la combinaison de l'approche philologico-herméneutique propre à l'École Normale Supérieure avec la démarche d'histoire socio-culturelle mise en œuvre à l'université de Leipzig pour saisir les dynamiques globales.

Le séminaire mensuel « Transferts culturels » — né au milieu des années 1980 — est au cœur de cette formation. Depuis maintenant trois ans, il est devenu commun aux deux institutions et se déroule par visio-conférence.

Plus spécifiquement, le programme du collège doctoral s'articule autour d'un atelier annuel, en alternance à Paris et Leipzig, au cours duquel les doctorants sont invités à présenter leur travail. **La participation à cet événement est obligatoire.**

Le Collège doctoral propose également :

- un module propédeutique *online* pour former aux méthodes des transferts culturels qui s'appuie sur le séminaire bilatéral « transferts culturels », ainsi que des séances

- de tutorat et des supports vidéos d'accompagnement ; les doctorants sont fortement incités à suivre ce module une fois (soit 5 sessions d'une heure) ;
- une série de modules propres aux cursus de l'ED 540 et du GSGAS dans les domaines de l'histoire globale, des études transrégionales, des humanités numériques, de l'histoire de l'art, de la littérature comparée, etc. ;
 - une formation visant à favoriser l'insertion professionnelle ;
 - des cours de langue proposés en ligne par l'Université-Franco-Allemande ;
 - un tutorat individuel ;
 - la possibilité d'obtenir un double diplôme (cotutelle).

3. Mobilités

Le collège doctoral incite vivement ses doctorants à séjourner dans le pays partenaire. A cette fin, des aides à la mobilité sont prévues par l'Université franco-allemande à hauteur de **700 €/mois**. La durée minimale d'un séjour est de **2 semaines** (350 €) et la durée maximale de **18 mois** sur les 4 ans (12 600 €).

Pour se familiariser avec l'autre pays, profiter pleinement de l'offre pédagogique et nouer des relations scientifiques, il est recommandé de rester entre 4 à 6 mois.

Un tutorat individuel est proposé aux doctorants en mobilité par les équipes pédagogiques de Paris et Leipzig afin qu'ils profitent au mieux des possibilités offertes par l'institution partenaire.

Le soutien de l'UFA est cumulable avec les contrats doctoraux ainsi que d'autres financements (DAAD, Erasmus, etc.) Il n'est pas nécessaire d'être en cotutelle pour bénéficier de ces financements, même si cette double inscription est conseillée.

Par ailleurs, les doctorants ne seront pas tenus de séjourner à Paris et Leipzig, mais pourront résider dans la ville de leur choix. Toutefois ceux qui se rendront à Paris et Leipzig auront accès à toute l'offre de formation de l'université partenaire (séminaires, colloques, journées d'étude, conférences, *workshops*, etc.).

Concernant l'université de Leipzig, les doctorants peuvent prendre connaissance de l'offre scientifique en consultant le site du Centre de recherche sur les dynamiques globales — dont la Graduate School constitue l'une des parties : <https://recentglobe.uni-leipzig.de/>.

La formation doctorale à l'université de Leipzig s'effectue essentiellement en langue anglaise.

4. Conditions et modalités de participation

Le collège doctoral est ouvert à tous doctorants (sans considération de nationalité) inscrits dans l'ED 540 ou la Graduate School Global and Area Studies, travaillant dans le champ des transferts culturels et/ou de l'histoire globale. De façon exceptionnelle, les post-doctorants peuvent également soumettre leur candidature.

Dans la mesure où ces allocations visent à accompagner les recherches doctorales, les candidatures des doctorants en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de doctorat seront considérées en priorité.

Concernant le niveau de langue requis, il est attendu que les doctorants aient une connaissance suffisante pour lire des textes et participer aux débats du collège doctoral en français et en allemand.

Pour améliorer le niveau de langue, l'ENS-PSL et l'université de Leipzig proposent des cours, et l'Université franco-allemande met à disposition des doctorants une plate-forme de cours en ligne.

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter le site web du Collège doctoral <https://www.frz.uni-leipzig.de/fr/le-fzl/college-doctoral> ou vous adresser aux deux responsables scientifiques du Collège doctoral, Anne Saada (anne.saada@ens.psl.eu) et Antje Dietze (adietze@uni-leipzig.de).

5. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes (en français ou en allemand) :

- *curriculum vitae* indiquant en particulier l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement ;
- présentation de la thèse (thème, objectifs scientifiques, méthode) avec le programme de travail du séjour de recherche (au total entre 3 et 5 pages) ;
- lettre de motivation (1 à 2 pages)
- le formulaire de candidature rempli (cf. site web du Collège doctoral)

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Tout jeune chercheur intéressé est invité à faire **acte de candidature avant le 25 mai 2024** par mail auprès de Anne Saada (anne.saada@ens.psl.eu) et Antje Dietze (adietze@uni-leipzig.de).